

Séance du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le cinq du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, COURCIER Delphine, CORMIER Catherine, BODIER Robert, RICHARD Mickaël, CELLIER Lydia.

Absents et excusés : ROGER Steve, CHABOT Freddy, BRETON Jérémy, MOISY Stéphane (présent pour la visite du parc et en fin de réunion).

Absente : JANITOR Angéline.

Mme Delphine COURCIER est élue secrétaire de séance.

Travaux en cours Parc des Hunaudières

Le conseil municipal s'est rendu sur place afin de constater l'état d'avancement des travaux. Suite à cette visite, il souhaite adoucir les pentes :

- Diminuer la pente au niveau des méandres
- Récupérer la pente de la coursive par rapport au ruisseau

Rénovation du bâtiment 20, rue Principale

Monsieur le maire fait par au conseil des dernières modifications faites par M. Anthony MORIN, Architecte. Les nouveaux plans ayant été reçus tardivement, ils seront transmis par mail dès vendredi 24 juin aux membres du conseil. Chacun pourra transmettre ses observations à la mairie ou assister à la réunion prévu à cet effet le mardi 28 juin à 20 h à la mairie. Le conseil souhaite toutefois qu'il y ait une baignoire par logement (et non 2 douches) et que lingerie (LL et SL) soit au rez-de-chaussée et non à l'étage.

Au niveau du mode de chauffage, il y a le choix entre des chaudières gaz ou des pompes à chaleur. Une variante sera mise dans l'appel d'offres afin d'avoir un chiffrage des 2 solutions. Une variante sera également demandée pour l'installation de panneaux photovoltaïques (2 panneaux par logement).

Droit de préemption urbain – N° 2022-30

Considérant la délibération en date du 27 février 2014 instituant un droit de préemption sur les zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 février 2014,

Vu la vente des parcelles cadastrées section ZE n° 28, 33 et 37 (27, Rue Principale),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la vente des dites parcelles.

Demande de subvention

L'AAPPMA de Congrier/St Saturnin a organisé le 4 juin dernier la journée découverte de la pêche pour les enfants de 3 à 12 ans. Deux enfants de la commune y ont participé. L'association sollicite une subvention pour financer l'achat de gaules, de lignes, des truites, des médailles ainsi que le déjeuner du midi (pour les enfants participants).

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 60.00 € à l'association AAPPMA de Congrier/St Saturnin pour l'organisation de cette journée découverte (30 € par enfant de la commune ayant participé).

Devis : Espace jeux

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise CREPEAU pour la réfection de la piste autour du terrain multisports pour un montant de 2 832.00 € HT et pour la fourniture et mise en place d'une marelle (4 000 X 1 000 mm) pour un montant HT de 520.00 €.

Divers

- Remise des dictionnaires (1^{er} juillet) : M. le maire demande qui sera présent.
- Monsieur le maire fait part au conseil du départ au 31 juillet 2022 de Frédéric AUBERT.
- Le rapport d'activités 2021 de la CCPC est remis aux conseillers.
- Date de la prochaine réunion : jeudi 8 septembre à 20 H 30